

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020033	Date d'inspection Le 12 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes 2		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Dans le terrain de jeux extérieur, il n'y a pas de structure fixe. Le matériel est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Les manuels du fabricant sont disponibles.
- Observations : la sieste, lavage des mains, la collation et jeu extérieurs.
- Discussions sur le terrain de jeu.

original signé par  
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 octobre 2022

Date

original signé par  
Marie-Josée Driscoll

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 octobre 2022

Date